

FGM CFDT

- S.R.P.I. : grève pour obtenir 300 F d'augmentation ... 2
- GIROSTEEL : obtenir une compensation pour réduction d'horaire 2
- La presse fédérale : des choix pour 1977 3
- Des luttes qui ont payé : HAPPICH, MONT-BLANC, MARREL... 4

DEUX DEMONSTRATIONS DE FORCE ET DE COMBATIVITE

D'une part, en participant par centaines de milliers à la grève et aux manifestations de la journée nationale d'action (7 octobre), les métallurgistes ont montré leur volonté de se battre contre la politique de récession économique et sociale décidée et appliquée conjointement par le gouvernement et le patronat. De même, ils ont affirmé leur détermination d'imposer une négociation nationale au patronat de la Métallurgie (U.I.M.M.).

Cette journée d'action a connu un immense succès. Dans la plupart des régions, la démonstration de force et de combativité a surpassé celle des actions de ce genre organisées depuis 1968.

Bien sûr, gouvernement et patronat ont parlé d'échec relatif, sans crainte du ridicule. R. Barre a déclaré que la longueur des cortèges n'influeraient pas sur l'application de sa politique : qui sait ? Quant à l'U.I.M.M., elle n'a pas daigné répondre à la délégation commune de la F.G.M.-C.F.D.T. et de la F.T.M.-C.G.T. qui est allée demander l'ouverture de négociations. Parions tout de même que ce mépris ouvertement affiché pour les revendications des travailleurs ne résistera pas toujours au rapport de forces que les métallos vont s'employer à réunir.

D'autre part, dans un autre domaine, la F.G.M.-C.F.D.T. a réussi une démonstration de force tout autant significative du climat de combativité qui existe dans notre secteur professionnel : la réunion à Paris, le 9 octobre, de 1 500 de ses militants, responsables de différentes structures. Pour une « première » du genre, ce fut une réussite au niveau du chiffre de

participation bien sûr, mais également de l'attention portée par les Camarades présents à la mise en œuvre de la stratégie d'action fédérale.

Le matin, les participants ont pu débattre et échanger, à partir d'exemples concrets de luttes, sur les objectifs revendicatifs élaborés par la F.G.M.-C.F.D.T. L'après-midi a été consacré à diverses interventions.

• Georges Granger, Secrétaire National de la F.G.M., s'est d'abord attaché à expliquer la mécanique de la campagne nationale d'action décidée en commun avec la F.T.M.-C.G.T. : une action d'abord enracinée dans les entreprises, sur les lieux de production mais qui doit converger dans un puissant mouvement national dirigé contre l'U.I.M.M.

• Bruno TRENTIN, Secrétaire Général de la F.L.M. italienne, a ensuite apporté des éléments intéressants sur le processus d'action des métallurgistes italiens

dans le cadre de la négociation de leur Convention Collective Nationale. Une intervention écoutée et appréciée à sa juste valeur, sur laquelle nous reviendrons.

• Jeannette LAOT, Membre de la Commission Exécutive Confédérale, a pour sa part montré comment la lutte des métallurgistes s'inscrit dans une action plus vaste de dimension interprofessionnelle.

• Jacques Chérèque, Secrétaire Général de la F.G.M., a conclu cette journée en précisant notamment le bien fondé de notre démarche, de notre stratégie d'action spécifique et unitaire.

La poursuite du débat avec l'ensemble des métallos, sur les objectifs revendicatifs élaborés et popularisés par la F.G.M.-C.F.D.T., ainsi que la discussion des objectifs et décisions d'action de l'accord unitaire, doivent permettre le développement effectif des luttes, afin d'assurer les succès revendicatifs indispensables.





S.R.P.I.-MORIN
(Redon - Bretagne)

Le personnel revendique, le P.D.G. « démissionne » !

La S.R.P.I. emploie 470 personnes à Redon (30 % mécanique générale et 70 % de sous-traitance téléphonie pour C.I.T.-Alcatel) et 60 personnes à Cachan (optique).

La société a déposé son bilan en 1969 et a été placée sous administration provisoire pour 10 ans. En fait, c'est la C.I.T.-Alcatel, et à travers elle le groupe C.G.E., qui tire les ficelles. D'où la menace de plus en plus précise que peu à peu le secteur mécanique générale disparaît et que seules subsistent les activités « téléphonie » employant essentiellement des OS femmes (sous-qualification, salaires au rendement...).

D'autre part, actuellement, les salaires pratiqués sont inférieurs de 10 %... aux minima en vigueur dans la Métallurgie d'Ille-et-Vilaine !

Enfin pour couronner le tout, les avantages acquis précédemment sont systématiquement remis en cause par le nouveau P.D.G., ex-directeur technique de la C.I.T., notamment en ce qui concerne le calcul des congés payés, la prime de vacances... Des lettres d'avertissement, des brimades pleuvent sur les délégués C.F.D.T.... et dernière en date, le Conseil d'Administration a décidé de ne verser que 40 % du salaire de septembre afin de conserver des liquidités en trésorerie !!!

En grève depuis le 8 septembre

Inutile donc de montrer à quel point les travailleurs de cette usine

en ont ras le bol de la situation qui leur est faite.

Le 8 septembre, les professionnels démarrent une série de débrayages-surprises avec leurs sections C.F.D.T. et C.G.T. et déposent les revendications suivantes :

- rappel de salaires depuis juillet (alignement sur les minima),
- augmentation uniforme de 300 F et suppression du salaire au rendement,
- maintien des avantages acquis et règlement du solde des congés et de la prime de vacances,
- information sur l'avenir de l'entreprise...

Le 15 septembre, c'est l'ensemble du personnel qui rejoint les professionnels dans la lutte.

Seule réponse de la direction : l'application au 1^{er} octobre des salaires minima en vigueur depuis juin... une « augmentation » de 10 % qui en fait lèse les travailleurs par rapport aux droits conventionnels.

Une curieuse démission

L'inspection du travail ayant organisé une réunion de conciliation et ayant fait savoir à la direction que les droits acquis ne pouvaient être remis en cause, les délégués ont eu la surprise d'apprendre la démission du P.D.G. Conséquence immédiate : plus aucun interlocuteur.

Pourtant, le P.D.G. « démissionnaire » qui explique sa décision par « l'incompréhension du personnel » (sic) a envoyé depuis une lettre à chaque gréviste en mentionnant cinq objectifs pour l'avenir : amélioration de la production, diversification des fabrications, réduction des frais généraux, respect des engagements de la société, rétablissement de la situation financière afin de réinvestir... Mais rien sur les revendications déposées : à ce niveau là, il y a bien démission, quant au reste..

Pour sa part, la section C.F.D.T. est déterminée à poursuivre la lutte pour les revendications déposées et contre les menaces de démantèlement de l'entreprise.

GIROSTEEL (Région Parisienne)

La réduction d'horaire doit être compensée

Depuis le 24 septembre, 85 % des travailleurs de Girosteel (Le Bourget) sont en grève illimitée. La production est totalement arrêtée.

Depuis 1972, les ouvriers avaient obtenu plusieurs réductions du temps de travail sans perte de salaire pour ramener progressivement l'horaire à 40 h. En 1975, prétextant des difficultés économiques, la direction a réduit l'horaire de 41 h 30 à 40 h sans compensation. A ce moment-là, la direction avait dit que cette mesure

arrêterait des licenciements : or, plusieurs licenciements ont été décidés depuis.

Actuellement, la production moyenne par travailleur est équivalente à celle de 1974, avec un horaire inférieur.

A Girosteel, comme dans beaucoup d'entreprises, les patrons ont profité de la crise pour ramener l'horaire à 40 h avec perte de salaire, tout en maintenant le niveau de production. L.U.I.M.M. (Union des Industries Minières et Métallurgiques) refuse depuis 1974 de discuter d'un accord national de réduction d'horaire sans perte de salaire et lance des consignes à l'ensemble des patrons de la Métallurgie.

A Girosteel les ouvriers luttent pour les 40 h, sans perte de salaire : le patron doit payer 1 h 30.

A ce jour, le patron n'a fait aucune proposition sur le paiement des 1 h 30 espérant le pourrissement. Mais les travailleurs ont l'expérience d'une grève de plus de deux mois en 1972.

La C.F.D.T., seule organisation présente dans l'entreprise a appelé ses sections syndicales du Secteur à organiser la solidarité, afin de permettre l'aboutissement positif de ce conflit.



BREF

• RATIER-FOREST (Figeac)

La direction générale de Ratier-Forest vient d'annoncer une nouvelle tranche de 250 licenciements à son Etablissement de FIGEAC. Si l'on ajoute les 50 précédemment annoncés, ce sont 300 travailleurs qui vont s'ajouter à la liste déjà longue des licenciés de la machine-outil. A ce jour, plus de 2 000 salariés de ce secteur ont perdu leur emploi.

Les licenciements massifs chez Cazeneuve, H. Ernault, Ratier-Forest... les fermetures d'entreprises : Gambin, Amtec, Cincinnati illustrent d'une manière éclatante la politique d'abandon de ce secteur par le Pouvoir et le Patronat.

La F.G.M.-C.F.D.T. et ses sections concernées entendent s'opposer à cette situation et réclament notamment un plan de développement cohérent et la création d'une société d'économie mixte pour soustraire le contrôle de cette industrie aux seuls intérêts privés.

• THOMSON-C.S.F. (Sartrouville)

Pour l'augmentation des salaires, la révision de la grille de classifications et la diminution compensée du temps de travail, les 1 100 salariés de cet établissement avec leurs sections C.F.D.T. et C.G.T. observent des débrayages journaliers, service par service, désorganisant ainsi la production.

• USINOR (Dunkerque)

Il y a quelques jours, c'était Sacilor qui lockoutait 2 600 travailleurs à Hagondange au lieu de négocier sur les revendications déposées par les 95 ouvriers grévistes du « parc de parachèvement ».

C'est au tour aujourd'hui d'Usinor, autre géant de la Sidérurgie, de menacer de lock-out tous les acieristes pour briser la grève des 110 travailleurs du « mattaglo » qui réclament une prime de déchargement de 500 F par mois (comme les dockers du port qui effectuent le même travail). D'autre part, la direction va jusqu'à prendre des sanctions à l'encontre de certains grévistes, ce qui constitue une atteinte intolérable au droit de grève.

AUGMENTATION DU S.M.I.C.

Le S.M.I.C. (salaire minimum de croissance), au dessous duquel aucun salarié ne peut être payé a augmenté au 1^{er} octobre. Le nouveau taux horaire est de 8,76 F (contre 8,58 F au 1^{er} juillet), ce qui correspond à un salaire mensuel, base 40 heures hebdomadaires, de 1 518,40 F.

Le minimum garanti, sur lequel sont indexés certaines prestations sociales, est de 5,81 F.

PRESSE FÉDÉRALE DES CHOIX POUR 1977

Le dernier Conseil Fédéral de la F.G.M.-C.F.D.T. a eu à débattre de l'information fédérale sur deux aspects : d'abord un constat de ce qui a été réalisé en 1976, ensuite des nouveaux choix pour 1977.

■ Au niveau du constat,

La discussion a été axée sur le « taux de réussite » de l'expérience 1976 : lancement du Bulletin du Militant Hebdo et mise en œuvre d'une nouvelle formule du Bulletin du Militant Mensuel.

En général, ces deux organes d'expression et d'information fédérales ont rencontré un écho favorable malgré encore certaines imperfections que nous nous employons de corriger progressivement. Le B.M. Hebdo a particulièrement répondu à un besoin des militants concernant une information d'actualité sur la vie syndicale.

Plus de 7 000 abonnés au B.M. Mensuel dont près de 3 700 reçoivent également, le B.M. Hebdo, 1 525 sections abonnées : Pour un début, ce n'est pas si mal ! Cependant, les résultats sont très divers suivant les régions : Si par exemple le taux d'abonnement (par rapport au nombre d'adhérents) est élevé dans la région parisienne et dans la région Rhône-Alpes, si en Bourgogne et Picardie les chiffres 1975 ont été dépassés... il n'en est pas de même partout et on enregistre une chute sensible du B.M. Mensuel dans certaines régions : l'écart doit être comblé en 1977, c'est une nécessité.

■ Au niveau des choix 1977.

• D'abord en ce qui concerne la Voix des Métaux, comprise dans le prix de la cotisation (et qui doit donc être distribuée impérativement à chaque adhérent), une amélioration de la qualité du papier interviendra en février 1977, ce qui devrait permettre d'offrir un journal de masse plus lisible à nos adhérents en nous facilitant la réalisation d'une formule renouvelée.

• En ce qui concerne le B.M. Mensuel et le B.M. Hebdo, peu de changements interviendront dans les formules « techniques ». Toutefois l'effort consistera à faire en sorte que le contenu réponde de plus en plus à ce qu'en attendent tous nos militants (notamment dans la manière d'appréhender les

orientations de la C.F.D.T., les objectifs et la stratégie d'action de la F.G.M.).

• Enfin, en ce qui concerne les options d'abonnements, une nouvelle étape sera franchie en 1977, afin de répondre au souci exprimé par certains d'une rationalisation de l'ensemble de la presse C.F.D.T.

La F.G.M.-C.F.D.T. a étudié la possibilité d'intégrer le B.M. Hebdo dans Syndicalisme Hebdo sous forme d'un encart de 4 pages supplémentaires à l'édition générale de Syndicalisme. Sur le plan technique, cette intégration est possible. Sur le plan de politique syndicale, il est souhaitable qu'à terme, le maximum de militants reçoivent conjointement l'information fédérale et confédérale (actuellement certains reçoivent seulement notre B.M. Mensuel ou Hebdo, d'autres reçoivent seulement Syndicalisme).

Toutefois une intégration complète dès 1977 posait un problème financier important, ce problème financier étant de nature à mettre en cause le niveau atteint par notre presse fédérale, sans pour cela assurer le développement de la presse confédérale. En effet, peu de nos militants sont déjà abonnés à Syndicalisme et surtout le nombre de ceux qui reçoivent à la fois Syndicalisme et le B.M. Hebdo est encore plus faible. Pour harmoniser rapidement l'ensemble des formules en 1977, l'effort financier demandé à la plupart de nos abonnés aurait été lourd.

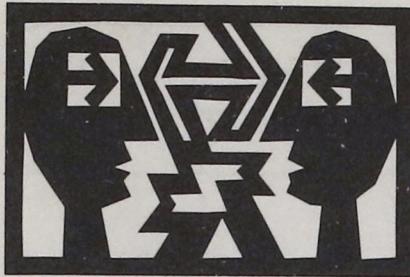
Le Conseil Fédéral a donc choisi d'offrir 3 options d'abonnements en 1977 :

1) Le B.M. Mensuel seul (comme en 1976) 10 numéros

2) Le B.M. Mensuel + Le B.M. Hebdo (comme en 1976) 10 numéros + 36 numéros

3) Le B.M. Mensuel + Syndicalisme avec encartage du B.M. Hebdo (soit 10 B.M. Mensuels + 52 Syndicalisme dont 36 contiennent notre B.M. Hebdo en édition fédérale).

Ces 3 options (dont nous préciserons bientôt les modalités et les prix) doivent permettre à chaque section, suivant leurs situations concrètes, de maintenir et de développer la diffusion de la presse F.G.M.-C.F.D.T. sans que pour cela ce soit contradictoire avec le développement de la presse confédérale. Fin 1977, un nouveau constat sera établi pour étudier l'hypothèse 1978.



Des luttes... des résultats !

Dans de nombreuses entreprises, la période d'après congés a été rapidement mise à profit pour passer à l'action. Les premiers résultats de ces luttes, conduites notamment par les sections C.F.D.T., nous parviennent, confirmant, s'il le fallait, qu'en permanence l'action syndicale, ça paie...

■ HAPPICH à Creutzwald (Moselle)

En juin se crée une section syndicale C.F.D.T. dans cette entreprise de 150 salariés, une S.S.E. qui compte maintenant 100 adhérents.

Fin août, 98 % du personnel se met en grève. Le conflit dure 5 jours et aboutit aux résultats suivants :

- 12 % d'augmentation pour les OS 2 (auparavant payés au S.M.I.C.),
- garantie d'indexation sur l'augmentation du S.M.I.C. plus les 12 % (maintien de l'écart),
- 15 % d'augmentation pour les soudeurs OS 2,
- 0,69 F d'augmentation horaire pour les professionnels,
- en plus de la variation du S.M.I.C., des augmentations supplémentaires de 2 % en janvier 1977, de 3 % en avril 1977, de 3 % en octobre 1977, seront accordées,
- 50 % du 13^e mois en 1976, 100 % en 1977,
- 5 000 F seront alloués au C.E.

■ C.M.M. à Yutz (Moselle)

A l'initiative de la C.F.D.T., les 80 monteurs ont observé deux jours de grève. Résultat :

- + 3 % au 1^{er} août sur les salaires,
- + 2 F sur les primes de déplacement.

■ SIMPLEX à Dijon (Côte d'Or)

Une entreprise du groupe Neiman (antivols) employant 60 personnes, en majorité des femmes classées O2 et dont le salaire (lié au rendement) variait entre 9,68 et 10,02 de l'heure.

En Assemblée Générale, les travailleurs ont décidé, avec les sections C.F.D.T. et C.G.T., d'observer des débrayages pour imposer une revalorisation des salaires. Il faut ajouter que la direction, introduisant de nouvelles machines, avait précédemment augmenté les normes de rendement.

Après huit jours d'action, il a été obtenu l'unification presque totale du salaire des O2 au taux horaire de 10,75 F (11,20 F pour les O3).

■ MARREL à Rive-de-Gier (Loire)

Grève des 250 travailleurs de l'aciérie à partir du 7 septembre dans cette usine (environ 1 900 travailleurs) du groupe Creusot-Loire : d'abord des débrayages de 2 h par jour puis arrêt total du 21 au 29 septembre dans ce secteur où la C.F.D.T. est majoritaire.

Cause du conflit : des sanctions prises à l'encontre de plusieurs ouvriers ayant regagné le vestiaire avant l'heure (pour prendre leur douche). Une revendication mise en avant : la cinquième équipe pour les 4 x 8.

A l'issue des négociations, le travail a repris sur les bases suivantes :

- levée de toutes les sanctions,
- 15 minutes payées pour prendre les douches pendant le temps de travail,
- aucun déclassement aux acierries. Maintien pendant 6 mois de l'ancienne classification en cas de mutation et renouvellement de cette période si aucune solution permettant le reclassement équivalent n'était trouvée,
- revalorisation de la prime de production et améliorations diverses des conditions de travail,
- un jour supplémentaire de repos compensateur à partir de septembre 1976 à tout le personnel travaillant en 4 x 8, et un autre jour supplémentaire au 1^{er} mars 1977...

■ MONT-BLANC à Rumilly (Haute-Savoie)

Dans cette fabrique de jouets, dépendant de la Métallurgie, la section C.F.D.T. compte 125 adhérents sur 200 travailleurs.

Début septembre, la section C.F.D.T. organise trois débrayages d'information suivis à 95 % pour réclamer une augmentation uniforme des salaires.

La direction a aussitôt cédé sur le principe de la négociation et a

dû concéder de 154 F d'augmentation pour les OS à 170 F pour les P3.

■ Garages à St-Pierre-Montlimart (Maine-et-Loire)

Au garage Renault (C.F.D.T. seule) trois heures de grève permettent d'arracher 0,92 F d'augmentation horaire.

Après la popularisation de ce résultat, une section C.F.D.T. démarre aux deux garages Citroën de St-Pierre-Montlimart et Baupréau (même patron). Il faudra une semaine de grève pour obtenir :

- au 1^{er} octobre, une augmentation de 3 % + 0,40 F de l'heure à titre de rattrapage,
- au 1^{er} janvier 1977, une augmentation de 0,25 F à titre de rattrapage plus une augmentation en pourcentage assurant le maintien du pouvoir d'achat,
- au 1^{er} mars 1977, également 0,25 F à titre de rattrapage et de même maintien du pouvoir d'achat en pourcentage.

• BULLETIN DU MILITANT F.G.M. C.F.D.T.

• Rédaction, diffusion, administration :

5, rue Mayran - 75009 PARIS.
Tél. 878.14.50.

• Le directeur de la publication :

Albert MERCIER.

• Composition et impression :

Est-Imprimerie, 30, rue Mazelle -

57000 METZ.

• Abonnement : 61 F par an.

Cet abonnement comprend le B.M. hebdomadaire et mensuel.

L'abonnement à l'Hebdo seul n'est pas possible.

Les abonnements sont effectués groupés par la Section Syndicale ou le Syndicat à l'aide des formulaires B.M.

• Pour tout changement d'adresse, nous faire parvenir une bande d'envoi récente et 2 F en timbres.

• C.P.P.A.P. N° 636 D 73.